

**PÈLERINAGE EN TERRE-SAINTE 2022**  
**Du vendredi 25 mars au samedi 2 avril**

**Prix du pèlerinage** par personne en chambre double **2.200 €**  
Supplément en chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) **360 €**

**Clôture des inscriptions : le 20 décembre 2021** (*sous réserve de disponibilité des places*)

Inscription effective, suivant l'ordre de réception du courrier, dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.  
Vous recevrez un mail de confirmation.

*Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto-verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.*

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule) : .....  
Nom de jeune fille : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
E-mail : .....  
Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
  
Vous souhaitez prendre le car au départ de :            Cambrai    Raismes

**HÉBERGEMENT**

Désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément **à régler avec l'acompte**  
 Souhaite partager sa chambre avec : .....  
*(Attention : Si votre ami(e) ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé)*

**RÈGLEMENT**

A l'inscription versement d'un acompte de : **660 €** (ou **1 020 €** en cas de chambre individuelle)  
**Solde de 1 540 €** à régler pour le 20 février 2022 - Chèque à l'ordre de : **Pèlerinages diocésains de Cambrai**

**FORMALITÉS**

**Passeport valable 6 mois après la date du retour**   **PASS' SANITAIRE OBLIGATOIRE**  
**Merci de joindre une photocopie de votre passeport avec ce bulletin d'inscription**

**SANTÉ**

Souffrez-vous d'un handicap physique :           Oui  Lequel.....   Non   
Avez-vous de la peine à vous déplacer ?           Oui    Non   
Merci de préciser si vous avez des particularités de types allergies alimentaires, diabète ou autre .....

(N.B. : les régimes alimentaires spécifiques sont susceptibles d'entraîner une facturation supplémentaire)  
Si vous êtes sous traitement, veuillez à prendre vos ordonnances avec vous.  
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation  
Fait à   le           /           /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant des  
Pèlerinages Diocésains de Cambrai



# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION

## Pèlerinage en Terre-Sainte du 25 mars au 2 avril 2022

Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) 2.200 €

Supplément chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) : 360 €

Clôture des inscriptions : le 20 décembre 2021 (sous réserve de disponibilité des places)

### CE PRIX COMPREND :

- Le **pré-acheminement** pour se rendre à l'aéroport de Paris CDG, au départ de Cambrai et Raismes
- Le **transport aérien** de Paris CDG – Tel Aviv – Paris CDG sur vols réguliers de la compagnie Air France et les taxes d'aéroport.
- Le transport en **autocar privatisé en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- Le **séjour en pension complète en hôtels ou en maisons d'accueil Chrétienne, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au déjeuner du 9ème jour inclus.**
- Les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- Les services d'un **guide local francophone**
- L'**assurance multirisques Galaxy d'APRIL: annulation, assistance, rapatriement, bagages selon les conditions jointes (voir livret en annexe)**
- Le système **audiophone** pour suivre les explications du guide
- Un **carnet du pèlerin**, un sac à dos et des étiquettes bagages

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément éventuel pour l'obtention d'une **chambre individuelle** : 360 €
- Les **boissons, les cafés et les extra personnels.**

Les prix sont basés sur les conditions économiques (taxes, taux de devises, coût du carburant...) connues en date du 12 août 2021. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, cout du carburant etc...)

## CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients (voir document en annexe).

### Annulation du fait de l'organisateur :

La direction des pèlerinages pourrait annuler le voyage si le nombre de pèlerins inscrits au 20 décembre est inférieur à 24. Les sommes versées seraient dans ce cas intégralement remboursées sans indemnité complémentaire, de même si la situation sanitaire ne permet pas le voyage.

### Annulation du fait du pèlerin :

Le pèlerin doit contacter le service par téléphone au 03 27 38 12 62 ou par mail : [pelerinages.cambrai@nordnet.fr](mailto:pelerinages.cambrai@nordnet.fr)

Le courrier d'annulation ainsi que les justificatifs de cette annulation devront nous être envoyés dans les 8 jours suivant la date d'annulation.

Pour toute annulation liée à un cas de force majeure\*, nous ne retiendrons que 200 euros de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ.

\*Cas de force majeure

La Garantie Annulation d'April prend en charge les frais d'annulation, pour cause de maladie grave, accident grave ou décès (du pèlerin, de son conjoint ou d'un membre de la famille proche) ou autre causes justifiées, dès l'inscription et ce, jusqu'au jour du départ, dans les limites de la police d'assurance d'April, dont les conditions sont détaillées dans le document joint en Annexe.

### En dehors du cas de force majeure :

Pour toute annulation :

- Du 22 décembre 2021 au 23 janvier 2022 : il sera retenu 10% du prix total du voyage par personne
- Du 24 janvier au 23 février 2022 : il sera retenu 20% du prix total du voyage par personne
- Du 24 février au 10 mars 2022 : il sera retenu 60% du prix total du voyage par personne
- Du 11 mars au 17 mars 2022 : il sera retenu 80 % du prix total du voyage par personne
- A partir du 18 mars : L'intégrité du prix du pèlerinage sera retenue.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

## Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174, rue Léopold Dusart, 59590 RAISMES

Tel : 03.27.38.12.62. Fax : 09.80.08.65.23.

N° d'agrément : IM 059 110 115

E-mail : [pelerinages.cambrai@nordnet.fr](mailto:pelerinages.cambrai@nordnet.fr)

<http://pelerinages.cathocambrai.com/>

